



LA NEF, UNE CONTRIBUTION ORIGINALE À LA FINANCE ÉTHIQUE ET SOLIDAIRE

PHILIPPE LECONTE*

Depuis 20 ans, la Nef développe avec un succès croissant l'idée d'une banque solidaire exerçant la double activité de collecte d'épargne et d'attribution de crédit. Son originalité est de relier épargnants et emprunteurs sur le plan des valeurs. Les emprunteurs font preuve d'engagements concrets pour une économie solidaire et respectueuse de l'environnement. Ils acceptent de partager ces valeurs avec les épargnants qui peuvent ainsi exercer leur responsabilité sur l'argent qu'ils ont déposé. Cette solidarité sur le plan des valeurs se manifeste concrètement par la publication d'une notice sur tous les prêts accordés, notice qui est jointe au rapport annuel et mise à la disposition de tous les sociétaires.

Le concept de finance éthique, ainsi mis en œuvre, prend une valeur

d'emblème au regard de la crise actuelle, dont je reprendrai ici la description donnée par le directeur d'un hôpital :

« La crise est à la société ce que l'épreuve est à l'individu : on en sort différent et croire que cette crise financière ou économique, mais aussi crise écologique, crise de confiance, crise morale, crise du sens, se terminera et que nous recommencerons tout comme avant est un leurre : quelque chose va devoir se passer ! »¹.

Dans cet article, je propose de lire la crise à travers le prisme offert par ce médecin, en interrogeant à chaque niveau la Nef sur son engagement. Toutefois, sur la question de la « crise du sens », bien que l'on ne puisse que s'émerveiller de voir poser le problème jusqu'à ce niveau, nous n'en discuterons pas dans le cadre de cet article sur la Nef. Car la Nef considère que

* Président du Conseil de Surveillance de la Société Financière de la Nef.

« tout choix de nature religieuse, philosophique ou politique relève de la stricte liberté individuelle »².

La crise apparaît au philosophe Jean-Pierre Dupuy³ comme une « panique planétaire ». Selon lui, elle fait suite à une phase optimiste marquée par : « un mouvement euphorique et euphorisant d'expansion continue des affaires » qui contenait déjà son aboutissement dans la crise actuelle. Il fustige l'avalanche des commentaires qui « illustre l'incapacité de l'establishment économique et politique mondial à appréhender correctement les figures de l'événement ». Ainsi, aujourd'hui, « la régulation par le marché est vouée aux gémonies », tandis que « la régulation par l'État est encensée ». Les convictions, hier si vivement proclamées, se sont retournées comme des vestes.

Reconnaissons qu'en pleine crise, chacun se débrouille comme il peut et propose toutes sortes de solutions pour en sortir. Viennent ensuite les critiques des uns et des autres sur l'inefficacité probable ou l'insuffisance de tel ou tel train de mesures. Mais, s'agit-il d'un problème qui se devrait se résoudre par des solutions ? Dans le tintamarre des opinions, il peut paraître indécent de venir crier sur les décombres : « Cela fait 20 ans que nous le disons, ce qu'il faut c'est de la finance éthique ! ». La finance éthique n'est pas un programme, elle est un mouvement. Elle ne prétend pas décrire ce que devrait être le fonctionnement d'une société future idéale. C'est cela qui serait indécent ! Qui ose encore promettre ces lendemains qui chantent et demandent d'oublier le présent ? La finance éthique est une vision au sens où elle est « l'expérience enfin réelle de

ce que nous vivons »⁴. La finance éthique révèle la réalité des circuits d'argent dont la maîtrise peut être ainsi rendue à leurs acteurs. Ainsi, c'est l'éthique des acteurs de la finance qui la rend éthique et non une norme éthique supposée s'imposer à tous.

CRISE ÉCOLOGIQUE

Dans les dernières années, la prise de conscience des désastres écologiques est devenue très générale. Elle désoriente les individus et les fait ployer sous un sentiment d'impuissance et de culpabilité. Nombre de sociétaires de la Nef ont une conscience aiguë et très ancienne de la nécessité de corriger la trajectoire aberrante prise par notre société techno-industrielle en regard de l'épuisement des ressources et des pollutions généralisées. Une part très importante des prêts réalisés par la Nef concerne l'agriculture biologique et biodynamique, la transformation et la distribution des aliments biologiques. Une autre part concerne la maîtrise des énergies et l'emploi d'énergies renouvelables. En déposant à la Nef l'argent que l'on n'utilise pas tout de suite, on sait que l'on contribue à sortir de l'impasse écologique.

CRISE DE CONFIANCE

À dire vrai, la crise financière est bien une crise de confiance. La confiance est cette substance subtile dont est constituée la monnaie. Dans le troc immédiat, entre le geste de se



défaire d'une main d'un des objets de l'échange et le geste de s'emparer avec l'autre main de l'autre objet, il n'y a pas d'espace de confiance. Son image extrême est celle de l'échange d'un otage contre une rançon. Dès qu'apparaît la confiance, s'ouvrent des possibilités de moduler l'échange. La reconnaissance de dette peut même dans certaines situations devenir une valeur en soi échangeable contre un autre bien. C'est le fondement de la création monétaire⁵. C'est l'apparition aussi d'une autre économie que l'économie dite réelle.

La confiance est une qualité d'essence purement spirituelle. Elle paraît à certains si impalpable qu'ils attribuent la création monétaire aux banques elles-mêmes sous la forme d'un prétendu simple jeu d'écriture, oubliant par là l'essentiel travail de confiance qui se tisse entre la banque et sa clientèle et notamment entre l'emprunteur et le prêteur⁶. Qui a le droit de battre monnaie ? La question est ouverte. Des évolutions peuvent être envisagées. Mais on ne peut pas éluder la loi d'airain de la confiance : le flux de monnaie créée ne doit pas excéder le flux de confiance. Sans quoi, c'est de la fausse monnaie.

La crise de confiance se joue aujourd'hui entre les banques qui, se soupçonnant mutuellement de détenir des produits « toxiques », n'osent plus se prêter entre elles. La crise de confiance se joue entre les usagers et les banques depuis que la faillite d'une banque importante, Lehman Brothers, a détruit le mythe d'invincibilité d'une institution « *too big to fail* ». La crise de confiance se joue entre les banques et les emprunteurs parce que la pers-

pective d'une récession gigantesque rend aléatoire l'établissement de la conviction qu'un prêt pourra être remboursé. La crise de confiance se joue entre les investisseurs et les gestionnaires de fonds parce que l'un des plus célèbres, une sorte de pape de Wall Street, s'est avéré être un escroc simplissime. Et lorsqu'il n'y a plus de confiance, il n'y a plus d'argent.

CRISE MORALE

C'est une crise morale parce qu'au-delà des relations de confiance, il y a la question de savoir qui doit profiter de l'activité économique. Si l'on affirme, comme la vulgate néolibérale, que chaque acteur doit s'occuper de ses propres intérêts et que la somme de ces actions fera le bien commun, on construit la société humaine sur l'avidité et sur l'immoralité. La réalité quotidienne dément cette hypothèse qui ne sert qu'à construire des modèles économiques simplistes. Le même directeur d'hôpital, cité plus haut, rappelait dans l'éditorial de son journal interne : « *L'hôpital était naguère une institution de soins dominée, au-delà de tous les égoïsmes personnels, par l'humanisme, l'amour du métier, un sens du service public un peu vieillot, mais, c'est vrai, peu par l'économie, l'organisation, la traçabilité ou la gestion des risques* »⁷.

Ces qualités dominant l'hôpital de naguère ne sont pas imposées de l'extérieur. Un sourire commandé n'est pas un sourire. Ces qualités ont leurs sources dans l'initiative individuelle, dans le libre arbitre, ce que l'on

appelle aussi l'autonomie morale. L'autonomie morale est la cible des moralistes, des fantassins de l'ordre moral. Par bonheur, l'autonomie morale reste tout de même une des valeurs de notre société.

Admis collectivement, le droit fixe bien des limites à la possibilité pour chacun d'agir selon son libre arbitre. Mais si complexe que soit la sphère du droit, elle ne couvre pas l'ensemble des actions possibles. Pour le reste, c'est-à-dire pour l'essentiel des activités quotidiennes de chacun, c'est au jugement éthique que l'on se réfère, c'est-à-dire à l'autonomie morale qui repose intégralement sur l'individu.

Ainsi, la forme que prend, jour après jour, la société résulte de la contribution d'une multitude de décisions individuelles fondées sur des jugements éthiques individuels. On pourrait alors s'inquiéter d'un risque de tiraillement en tous sens, d'une sorte de « cacophonie éthique aboutissant à l'immobilisme » et par suite vouloir limiter l'action individuelle à la sphère dite privée en fondant l'action publique sur une norme générale imposée à tous. Ce serait se priver de la contribution essentielle de la société civile, notamment dans la préservation, l'augmentation et la transmission des biens communs. L'objection de cacophonie éthique provient d'une méconnaissance de la réalité humaine comme l'exprime le philosophe de la liberté : « *Mais comment une vie en commun est-elle possible si chacun n'aspire qu'à faire valoir son individualité ? Voilà caractérisée l'objection du moralisme mal compris. Celui-ci croit qu'une communauté d'hommes n'est possible que s'ils sont tous unis par un ordre moral fixé*

en commun. C'est que ce moralisme ne comprend pas le caractère « un » du monde des idées. Il ne saisit pas que le monde des idées qui est agissant en moi n'est pas un autre que celui qui l'est dans mon prochain »⁸.

Ainsi, le fondement de la morale est confié aux individus libres et c'est un élément essentiel de la notion de liberté. Et cela n'exclut pas, bien au contraire, une responsabilité de chacun vis-à-vis des autres êtres humains et envers les biens communs.

Y a-t-il une morale dans le monde des affaires ? C'est bien la question que posait Michel Albert dans l'ouvrage : « *Capitalisme contre capitalisme* »⁹. Il y faisait état d'un affrontement entre le capitalisme anglo-saxon et ce qu'il appelle le capitalisme rhénan. Ce dernier est vertueux, égalitaire, prudent et discret. Mais il manque d'attrait. Telle la vertueuse Junon supplantée par les charmes de Vénus, ce capitalisme ne fait soupirer personne. Michel Albert enrage de devoir constater le triomphe médiatique du capitalisme anglo-saxon.

Oui, il y a une morale dans le monde des affaires et il est certain que si ce n'était pas le cas, le monde serait bien pire encore qu'il n'est aujourd'hui. Ce n'est pas l'activité de quelques malfrats, parfois dotés d'une puissance extraordinaire, qui me feront mentir. Je suis d'ailleurs étonné de la façon dont on explique la raison des Trente Glorieuses, les trente années qui ont suivi la fin de la Seconde Guerre mondiale. Il est une des explications qui est trop peu citée. Après les désastres de la guerre, il y avait au sein des peuples une grande aspiration à construire une société plus juste, plus créative,

basée sur des valeurs. En fait, chaque individu voyant au-delà de ses propres intérêts contribuait à l'établissement d'une société plus morale. Et comme par hasard, cette ère du *baby-boom* fut aussi une ère de prospérité économique. Puis vint au milieu de la trajectoire, mai 1968. Et mai 1968 ne fut-il pas la protestation virulente de ceux qui voyaient les valeurs perdre du terrain au profit d'un mode de vie basé sur l'égoïsme et sur un ordre abstrait ?

En 1993, nous écrivions dans le *Vif-Argent*, l'organe de communication de la Nef avec ses sociétaires : « *Les opérateurs financiers qui ont pour rôle de le faire circuler [l'argent] n'ont pas reçu de notre part, d'autre consigne que celle d'en tirer le maximum de profit. Alors les spéculateurs s'attaquent à cet argent sans vie, cet argent que notre regard a quitté. Exploitant les flux et les reflux de valeurs, empruntant sur un marché et revendant sur l'autre, remboursant vite et empochant la plus-value, ils s'enrichissent au détriment de la société toute entière. Le remède n'est pas de bannir les spéculateurs. Il est de prendre conscience collectivement de notre responsabilité sur l'argent que nous avons déposé sans contrôle dans le système financier. Mais parler de responsabilité suppose qu'il existe une éthique et des raisons d'agir* »¹⁰.

Aujourd'hui, la Nef a le projet de créer avec Banca Etica en Italie et Fiare en Espagne, une banque éthique coopérative de statut européen. Ensemble, les trois entités ont écrit et adopté dans chacune de leurs assemblées générales un manifeste pour une banque éthique européenne.

Ce manifeste précise d'abord leurs

intentions : « *Comme l'ont voulu et le vivent aujourd'hui ses institutions fondatrices, la banque éthique européenne se propose de promouvoir un nouveau mode de relations économiques (en particulier financières) au sein de la société, en donnant une place prépondérante à l'éthique, à l'exercice de la responsabilité et à l'intérêt pour l'autre.*

C'est un véritable défi qu'elle se pose ainsi : il ne s'agit pas moins que de centrer l'économie sur l'être et non sur l'avoir. Il s'agit de donner la parole à tous et notamment aux plus pauvres. Il s'agit de ne plus céder à l'image d'une société où chacun lutte contre l'autre pour sa propre survie, et de donner libre cours aux forces de justice et de fraternité présentes en chaque être humain »¹¹.

Ces valeurs inspirent tout un ensemble de réflexions sur la société. Aucune pensée, si sophistiquée soit-elle, ne peut organiser l'économie en mettant de telles valeurs à son programme, car les processus économiques sont trop complexes pour se traduire sous la forme d'un système que l'on serait capable de penser. Chaque acteur économique voit une partie de la réalité, mais une partie seulement. Ainsi, l'équilibre social ne peut résulter que de la confrontation constructive des points de vue des acteurs sociaux le long des filières de production et de distribution, au sein des entreprises... La crise est, comme l'indique son étymologie grecque, une phase de choix et dans le domaine moral, le choix est de redonner le choix aux individus dans les situations où ils se trouvent. Dans le domaine financier, le choix est de permettre aux individus d'exercer le choix sur l'usage qui est fait de leur argent. C'est

l'engagement de la Nef et bientôt de la banque éthique européenne.

En face de la crise, nos élites politiques et économiques ne nous proposent que des corrections du système, des ajustements pour retrouver le fonctionnement du moteur économique, pour ramener chacun dans son rang, dans son rôle de consommateurs frénétiques, de producteurs zélés et efficaces, de distributeurs aux sourires commandés, et puis courir à nouveau après une croissance absurde... Nulle part, il n'est dit que le « comme avant » n'est pas souhaitable, sinon par quelques chantres de la décroissance¹². Le balancier des modes bascule de l'idée d'un marché ultralibéral aussi dérégulé que possible à l'idée d'un marché régulé par la puissance publique.

La finance éthique n'est pas contre les gendarmes. La régulation est nécessaire, comme le gendarme dans la cité.

Mais si tout le monde est voleur, il n'y aura jamais assez de gendarmes et les gendarmes seront aussi des voleurs. Donc l'éthique précède la régulation.

La finance éthique promeut la responsabilité individuelle. Elle propose à l'individu d'exercer sa responsabilité sur l'argent qu'il dépose dans les banques. Elle lui permet de prendre conscience des conséquences non-économiques de ses choix économiques. Elle ouvre la possibilité d'une solidarité efficace, d'une fraternité dans l'économie. La finance éthique affirme qu'entre un individu égoïste et soi-disant libre d'une part et un individu tenu par la main par une norme commune qui deviendra vite étouffante, existe l'individu informé et responsable. Utopie!, dira-t-on. Voire, les individus responsables sont plus nombreux qu'on ne le croit et qu'on ne le voit. Et si l'argent va aux plus responsables, alors ils seront plus visibles au grand avantage de tous...

ANNEXE

QU'EST-CE QUE LA NEF ?

Coopérative de finances solidaires, la Nef « Nouvelle Économie Fraternelle » s'inscrit dans un mouvement de personnes qui s'accordent sur une vision du monde où l'intérêt pour l'autre est l'élément central de l'économie. Elle s'est donnée pour mission de relier épargnants et emprunteurs autour de projets respectueux de l'homme et de l'environnement. Elle intervient au moyen de prêts pour soutenir des projets à caractère social, environnemental et culturel grâce à l'argent que lui confient ses sociétaires sur des comptes de dépôts ou des comptes bancaires*.

Organisme de crédit agréé depuis 1988 par la Banque de France

La Nef rassemble aujourd'hui 21 000 sociétaires, épargnants désireux de placer leur argent de façon éthique et solidaire, et emprunteurs porteurs d'initiatives innovantes respectueuses de la personne humaine et de l'environnement.

La Nef offre la possibilité à chacun d'orienter son épargne

Elle propose différents produits d'épargne solidaire, tous labellisés par Finansol :

- des parts de son capital social, formule fiscalement intéressante ;
- des comptes de dépôt à terme bloqués pendant un minimum de 25 mois avec options de partage des intérêts au bénéfice d'associations partenaires ;
- un plan d'épargne permettant la constitution d'une épargne progressive également avec option de partage ;
- un compte sur livret* avec une option de partage des intérêts en faveur de l'Association la NEF notamment pour alimenter un fonds de garantie solidaire ;
- un compte-chèques classique* assorti de tous les services bancaires habituels.

Grâce à l'épargne collectée, la Nef accorde des prêts

En 20 ans, elle a développé une véritable expertise dans les domaines suivants :

- activités écologiques et environnementales : agriculture biologique et biodynamique, transformation et vente de produits biologiques et naturels, protection de la nature, énergies renouvelables, éco-construction... ;
- développement social et solidaire : logement social, développement local et tourisme rural, artisanat, solidarité internationale, commerce équitable, santé... ;

- culture et formation : formations et enseignements innovants, activités artistiques, développement personnel, édition...

Sociétaires / Partenaires

Les sociétaires de la Nef sont surtout des personnes physiques, mais de nombreux réseaux et institutions de l'économie sociale et solidaire sont aussi partenaires.

La Nef est membre fondateur de la FEBEA (Fédération Européenne des Banques Éthiques et Alternatives) et de Finansol (Collectif des acteurs de la finance solidaire en France)

*« Depuis l'origine, le projet de la Nef est de devenir une banque de plein exercice, c'est-à-dire une banque autorisée à gérer directement de l'épargne à vue, à savoir les comptes courants et les comptes sur livret de ses sociétaires et clients. Ce projet doit aboutir, en 2010-2011, avec la création d'une Banque Éthique de statut coopératif européen par fusion de la Banca Etica en Italie, de Fiare en Espagne et de la Nef en France. Ces trois établissements ont écrit et adopté ensemble dans leur assemblée générale respective un « manifeste pour une banque éthique européenne** ».*

Quelques chiffres significatifs au 31 décembre 2008 (non certifiés)

Capital social	16,5 millions d'€
Total du bilan bancaire	184 millions d'€
Montant brut des prêts en cours	60 millions d'€
Nombre de prêts professionnels en cours	1 300
Nombre d'épargnants et de sociétaires-coopérateurs	21 000
La Nef accueille chaque mois environ 200 nouveaux sociétaires.	

Elle emploie 50 salariés et intervient sur toute la France ; un réseau d'une quarantaine de correspondants bénévoles participe à son animation locale et à son développement.

Société Financière de la Nef, 114 boulevard du 11 novembre 1918, 69626
Villeurbanne Cedex - Téléphone : 0811 90 11 90
Site Internet : www.lanef.com

* Les comptes bancaires sont des formules gérées en partenariat avec le Crédit Coopératif.

** Voir le site : http://www.lanef.com/relance_documents/38_manifeste_bee_ok.pdf

*NOTES*

1. J. Lesimple, Directeur des Hôpitaux du Léman, Publié dans Arc-en-ciel n° 132 de février 2009, le journal interne des Hôpitaux du Léman.
2. La Charte de la Nef : http://www.lanef.com/relance_documents/8_3_valeurs_fondatrices_charte.pdf
3. Jean-Pierre Dupuy, « *La marque du Sacré* », Éditions Carnets du Nord, janvier 2009.
4. Nicanor Perlas, cité par Sylvette Escazaux dans « *Des outils pour la transformation sociale* », rapport d'un atelier tenu à Guignen (35) les 21 et 22 juillet 2008.
5. Comme on peut le comprendre en pensant à un chèque au porteur (ce qui n'est plus autorisé) qui peut circuler longtemps sans être encaissé.
6. Voir Lucien Pfeiffer, « *La fin du capitalisme... et après ?* », Éditions Yves Michel 2006, ou Marie-Louise Duboin, « *Mais où va l'argent ?* », Éditions du Sextant 2007, ou encore André-Jacques Holbecq et Philippe Derudder, « *La dette publique, une affaire rentable* », Éditions Yves Michel 2008.
7. J. Lesimple, *ibid.* page 2.
8. Rudolf Steiner, « *Philosophie de la liberté* », 1893, traduit par G. Bideau, Éditions Novalis, 1993.
9. Michel Albert, « *Capitalisme contre capitalisme* », Éditions du Seuil, 1991.
10. Philippe Leconte, « *L'argent et le sens* », in *Vif-Argent* n° 18, 1993.
11. Manifeste pour une banque éthique européenne : http://www.lanef.com/relance_documents/38_manifeste_bee_ok.pdf
12. Jean-Claude Besson-Girard, « *Decrescendo Cantabile* », Éditions Parangon, Lyon, 2005.



